

ALAIN BOCQUET

DÉPUTÉ-MAIRE
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX
(20^e Circonscription)

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Saint Amand les Eaux, le 6 août 2008

Monsieur le Premier Ministre,

L'ensemble du pays a pris connaissance avec une profonde émotion de la catastrophe naturelle qui s'est violemment abattue sur Hautmont et les communes voisines dans la nuit de dimanche. Des habitants ont payé de leur vie, d'autres sont grièvement blessés ou ont subi des dégâts considérables. De partout, et notamment dans notre Région Nord-Pas-de-Calais, se multiplient les actes de solidarité envers les victimes dans la douloureuse épreuve qu'elles traversent.

Dans ce contexte, il me semble légitime de vous interpeller sur deux aspects concernant l'intervention de l'Etat dans le cadre de cette catastrophe.

En premier lieu, lors de sa visite sur place, Madame la Ministre de l'Intérieur a qualifié la tornade « d'incident exceptionnel ». Cette interprétation me semblant tout à fait limitative, je vous demande, conformément au souhait de l'ensemble des acteurs locaux, de bien vouloir établir une déclaration immédiate de catastrophe naturelle par un arrêté ministériel. Ce classement, dont l'objet est justement de répondre à de telles situations, permettra de créer de meilleures conditions d'indemnisation et de limiter les cas de contentieux entre les assureurs et les victimes sinistrées.

Ensuite, j'attire votre attention sur l'insuffisance évidente de la somme débloquée à ce jour par votre gouvernement : 300 000 € pour 1 000 foyers sinistrés ! Cela correspond aux travaux de réparation pour à peine deux habitations.

Cette intervention est pour le moins très en deçà des réponses qu'exige la détresse de la population. L'Etat a le devoir de prendre des mesures exceptionnelles pour secourir les populations, indemniser les victimes et permettre à chaque famille de retrouver un toit et une vie normale.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes salutations distinguées.

Alain BOCQUET,

Député du Nord

